



SYNDIQUÉES
- POUR L'ÉGALITÉ -



L'ÉGALITÉ C'EST MAINTENANT

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, ce n'est pas la Saint Valentin ou la fête des mères... **C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité !** Cette lutte, c'est l'affaire de tous ! Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.

Alors que les mouvements réactionnaires distillent des fausses informations sur les chiffres de l'égalité et que le gouvernement et le patronat poursuivent la récupération de la cause féministe pour donner l'illusion qu'elle est une priorité, un peu de vérité s'impose ! Les derniers chiffres de l'INSEE (2021) évaluent à 28,5 % les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. A Pôle emploi, ces dernières années, on constate que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes se creuse, quoi qu'en dise la direction, c'est un fait !

Et les idées reçues ont la dent dure !



Travailler à temps partiel ou prendre un congé parental : c'est un choix.

FAUX 82,3 % des postes à temps partiel ou non complet sont occupés par des femmes.

Les AESH, les ATSEM, les aides à domicile... sont enfermées dans un temps non complet imposé par l'employeur. 27,4 % des femmes sont à temps partiel contre 10,8 % des hommes. 96 % des congés parentaux sont pris par des femmes. Par ailleurs, 1 enfant sur 3 n'a pas de place de crèche ou chez une assistante maternelle.

A Pôle emploi aussi, le « choix » du temps partiel est encore majoritairement fait par la mère de famille.

On veut la réduction du temps de travail à 32h et des droits à la parentalité partagée !

Les possibilités d'évolution professionnelle à Pôle emploi sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

FAUX Les maternités / adoptions pénalisent les carrières des femmes (temps partiel, congé parental) : leurs vies privées ont un impact direct sur l'absence de revalorisation de leurs rémunérations, mais également sur l'accès aux postes dans les entreprises en termes d'évolution professionnelle et de carrière

A Pôle emploi, comme ailleurs dans le secteur privé et public, plus on monte dans les échelons hiérarchiques et plus les femmes sont sous-représentées.

On veut briser ce plafond de verre et avoir de réelles perspectives d'évolutions professionnelles !

#8MARS15H40 GRÈVE FÉMINISTE



Il n'y a pas plus d'inégalité du montant des retraites que d'inégalité salariale.

FAUX Les inégalités salariales tout au long de la vie professionnelle active ont forcément et mathématiquement un impact négatif sur le calcul des pensions des femmes!

Globalement, les pensions versées aux femmes sont inférieures de 40 % à celles des hommes : non prise en compte des périodes de maternité/adoption, impact du temps partiel, emplois précaires... Et les modalités de la réforme des retraites de 2019 proposaient même d'aggraver cette situation,

On veut le rétablissement de la retraite à 60 ans, la revalorisation du minimum vieillesse, des droits à retraite à temps plein pour les femmes à temps partiel !

A Pôle emploi, il n'y a pas de problème de harcèlement ou de violences sexistes.

FAUX 80 % des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

Trop souvent, à Pôle emploi, comme ailleurs, les auteurs des faits, dans le meilleur des cas, sont déplacés sans être sanctionnés.

On veut des droits effectifs pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pas simplement des bonnes intentions !

Pour la CGT Pôle emploi, la journée du 8 mars n'est pas isolée des luttes que nous menons dans notre établissement pour de meilleures conditions salariales et de travail.

Dans un établissement où 75% des agents sont des femmes, les victoires que nous obtiendrons bénéficieront à tous !

Les agents de Pôle emploi se sont fortement mobilisés pour porter leurs revendications dans le cadre de la journée de grève intersyndicale du 1^{er} février. Le refus de la direction d'entendre le personnel est inacceptable ! Une suite à cette journée s'impose ! La CGT Pôle emploi continuera à œuvrer pour porter de nouvelles actions dans le cadre du maintien d'une intersyndicale la plus large possible !

Le 8 mars soyons mobilisés massivement sur nos lieux de travail, en grève féministe et dans la rue pour l'égalité au travail et dans la vie !

MANIFESTATIONS PARTOUT EN FRANCE

Toutes les informations sur <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr>
Carte des Mobilisations #8marsgrevefeministe <https://www.grevefeministe.fr>



CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr